REPUBLIQUE FRANCAISE

Département HERAULT

Délibération 2022/64

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET Séance du 9 décembre 2022

Date de la convocation : 5/12/2022 Date d'affichage : 5/12/2022

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 7

Nombre de membres votants par procuration : 6

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 13

POUR: 13

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

Objet de la délibération : VOTE DE CREDITS SUPPLEMENTAIRES - DM 2022-002

L'an deux mil vingt-deux et le neuf décembre à neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme I. SILHOL.

Président: I.SILHOL

Présents: Bernadette DEL-ROX, Grégory GUIZIOU, Stéphanie JEUNET, Patrick LOUX, Pauline

SOULAIROL, Dominique ZARAGOZA

Absents votants par procuration: Magalie BILHAC, Éric BONAFE, Muriel HUGOL, Christine

NOHARET, Sébastien SILHOL, Christophe VIDAL, Absents excusés: Estelle BONNIOL, Bruno CASTES,

Quorum: 13/15

Madame Stéphanie JEUNET est élue secrétaire.

Le Maire expose au le conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

	Dépenses de fonctionneme	nt	JE FLA	Recettes de fonctionne	ment
Article	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
675-042	Immobilisation	32 266.00	775	Produit de cessions	73 666.46
6761- 042	Différence sur réalisation	41 400.46			
	Dépenses - total	73 666.46		Recettes - total	73 666.46

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Article	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
			024	Produit de cessions	-73 666.46
			192-040	Plus ou moins value	41 400.46
			2111-	Terrains nus	32 266.00
			040		
	Dépenses - total	0		Recettes - total	0

Le Maire invite le conseil municipal à voter ces crédits.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dess Le Maire, Isabelle SILHOL

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture Et publication ou notification Date de réception de l'AR: 09/12/2022 034-213401979-20221209-DE_2022_064-DE